BULLETIN MUNICIPAL

EL ROCATI

Evènements
Sécurité
Travaux
Communication
Associations
Etat civil

N°41 - PRINTEMPS 2021

LAROQUE
DES ALBERES

Toute l'actualité
www.laroque-des-alberes.fr

SOMMAIRE

*Votre Bulletin Municipal change de physionomie et donne naissance à « **EL ROCATI** » Nous espérons qu'il vous plaira.*

LE MOT DU MAIRE 3
INFORMATIONS MUNICIPALES
Visite du sous-préfet 4
TRAVAUX
Réfection de voirie 5
2e tranche de la restauration des remparts 5
Réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes 5
Réfection du sol de la Place Sant Sébastia 5
SÉCURITÉ
Participation citoyenne 6
Limitation de vitesse à 30 km/h 6
Prévention incendies de forêts 7
Inscription « plan canicule » 7
Opération « tranquillité vacances » 7
SOCIAL
Informations habitat à Laroque 8
Opération façades 8
OPAH 8
Programme d'Intérêt Général (PIG) 9
URBANIS 9
Site internet CC-ACVI 9
L'ADIL 9
Construction de logements sociaux 10
Téléalarme 10
Rendez-vous vaccination COVID-19 10
Carte-Cadeau Territoire Solidaire 10
COMMUNICATION
Aire de camping-cars 11
L'application Maires et Citoyens 11
DÉVELOPPEMENT DURABLE
Plantation de chênes-lièges 12
ENVIRONNEMENT
Le pastoralisme au service de la DFCI 13
ÉVÉNEMENTS
Les petits lutins Rocatins 14
Un colis gourmand pour nos aînés de plus de 75 ans 14
LE MOT DES ASSOCIATIONS
Association des donneurs de sang bénévoles 15
Comité de jumelage Laroque - Baga 15
Laroque Arts et Culture et Créateurs en Scène 15
Le Patrimoine 16
Entraide et partage Albera 16
Point Information Jeunesse 16
Les Echos du Domaine des Albères 17
L'association 3A citoyen secours 18
Foyer culturel laïque 18
A vos agendas 18
INFORMATIONS DIVERSES
La fibre 19
Louer pour l'emploi 19
Zone bleue 19
Médiathèque 20
Recyclez vos bouchons usagés ! 20
Cérémonie du 5 décembre 2020 21
Cérémonie du 11 novembre 2020 21
Remise de médaille 21
ETAT CIVIL
Ils nous ont quittés 22
Ils se sont unis 22
Ils sont arrivés 22
Hommage - Décès du Général René Dorandeu 22
TRIBUNE LIBRE 23
INFOS PRATIQUES 24

Directeur de publication :
Christian NAUTÉ,
Maire de Laroque-des-Albères
Mairie de Laroque-des-Albères
Tél. : 04 68 89 21 13 - Fax : 04 68 95 42 58
mairie@laroque-des-alberes.fr
Photos
Mairie, associations, Francis Langlois
Imprimeur Imprimerie SALVADOR

MAIRIE

18, Rue du Docteur Carboneil
Tél. : 04 68 89 21 13
mairie@laroque-des-alberes.fr
www.laroque-des-alberes.fr
Horaires d'ouverture
Le lundi, mardi et jeudi :
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00
Le mercredi : de 8 h 00 à 12 h 00
Le Vendredi :
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

N° SERVICE D'ASTREINTE MUNICIPALE
Téléphone de l'élu de permanence : **07 76 71 82 95**
Ce service ne fonctionne qu'en complément des heures normales d'ouverture des Services municipaux.

PERMANENCES DES ÉLUS

LE MAIRE
Christian NAUTÉ
Jeudi de 15 h 30 à 17 heures

LES ADJOINTS
Sécurité
Robert SANCHEZ,
Mardi de 15 h 30 à 17 h 30

Social
Martine JUSTO
Lundi de 9 h 30 à 11 h 30

Associations, Animations, Gestion forestière
Guillaume COLL
Vendredi de 16 h 30 à 17 h 30
Sur rendez-vous, 04 68 89 21 13

Urbanisme, Vie scolaire, Affaires juridiques
Laëtitia COPPÉE
Sur rendez-vous, 04 68 89 21 13

Travaux, Finances
Patrice RÉMY Lundi de 14 h 30 à 16 h 30

Il est constaté depuis quelques temps un stationnement anarchique sur les trottoirs, principalement avenue du Vallespir.
Nous demandons aux automobilistes d'être respectueux des piétons.
Par ailleurs, de nombreux véhicules « *ventouses* » ou non assurés, stationnent sur les parkings de la commune. Ces véhicules seront très prochainement enlevés aux frais de leurs propriétaires.

LE MOT DU MAIRE

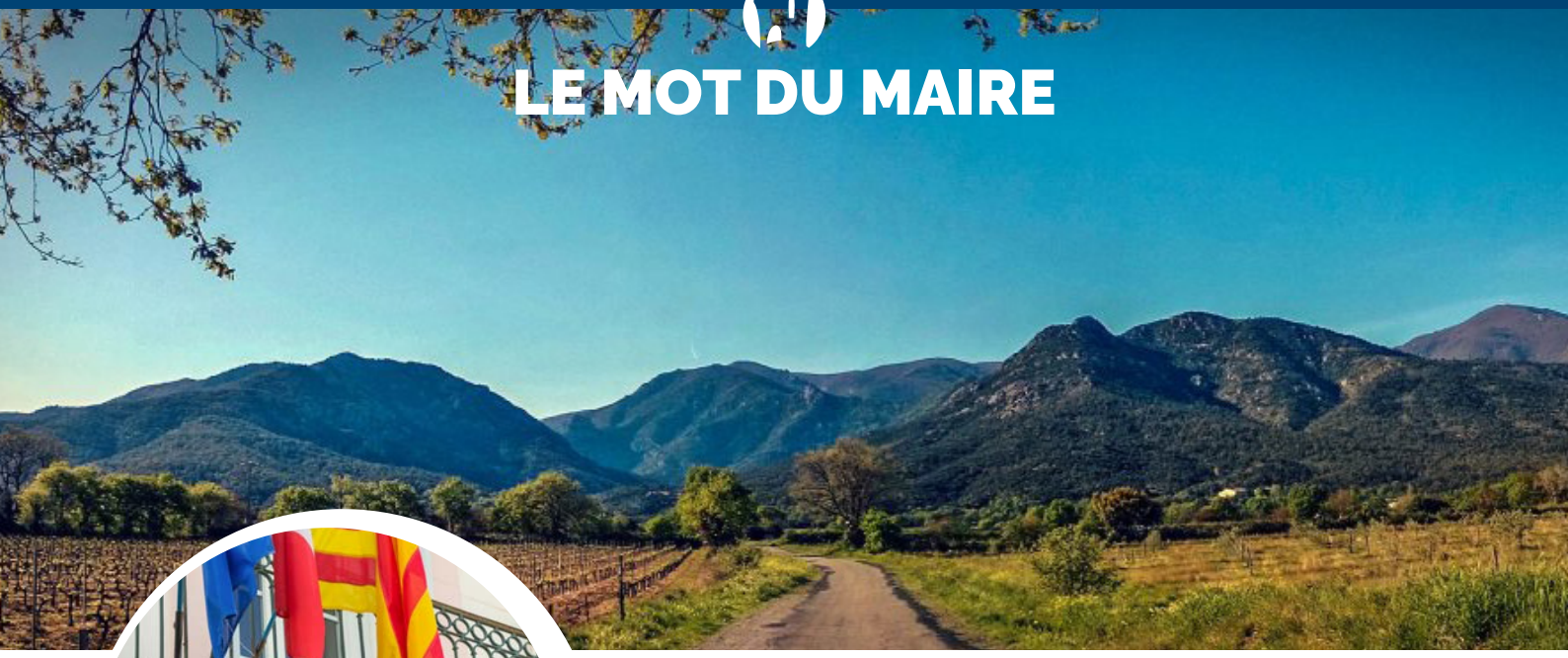

Chères Rocatines, chers Rocatins,

Nous venons de franchir le cap d'une année de pandémie avec la COVID-19. Notre façon de vivre est bouleversée, nombre de nos proches ou amis nous ont quittés, j'ai une pensée émue pour eux car ils sont les victimes innocentes de ce fléau. Certes au ralenti, mais la vie continue dans notre village. De nouveaux problèmes sont apparus, certaines personnes sont en difficulté.

L'Association 3A a initié l'installation de la Banque Alimentaire à Laroque : une nouvelle association a ainsi vu le jour « *Entraide et Partage Albera* ». Avec ses nombreux bénévoles, elle assure la continuité du soutien alimentaire et je les en remercie car la solidarité ne doit pas être qu'un mot, elle doit se concrétiser dans l'action.

Le budget vient d'être adopté et cette année encore, il n'y aura aucune augmentation des taux d'imposition sur le plan communal.

Le mois prochain, les appels d'offres pour la création de la Maison de la culture seront lancés. En juin les entreprises seront désignées. Les travaux ne pouvant avoir lieu en juillet et en août, ils débuteront début septembre.

Nous allons également entreprendre des travaux avenue du Vallespir où une piste cyclable sera réalisée sur une distance de 385 m.

Une aire de camping-cars va voir le jour au stade, elle pourra accueillir 22 emplacements. D'ici quelques jours, son installation débutera sur la partie latérale gauche du stade.

La commune poursuit l'AFAFE (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental) ; en juin le dossier sera probablement terminé.

Nous sommes tous impatients que la fibre soit installée dans notre village. Après plusieurs reports, c'est pour bientôt ! Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que le déploiement est en cours à Laroque. Les premiers raccordements commenceront en novembre 2021 pour se terminer en mars 2022. Nous vous donnerons plus de détails dans le prochain Bulletin Municipal.

Nous sommes en lien constant avec les professionnels de santé de Laroque dans le cadre de la lutte anti-COVID. Je salue ici le dévouement des infirmières qui se sont impliquées activement pendant plusieurs mois, en pratiquant les tests antigéniques et PCR tous les mercredis matin, salle Cami Clos.

Les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 juin. Venez nombreux car l'expression démocratique est indispensable à la vie de notre société.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire, Christian NAUTÉ

INFORMATIONS MUNICIPALES

VISITE OFFICIELLE DE M. JEAN-MARC BASSAGET,

SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE CÉRET

MONSIEUR JEAN-MARC BASSAGET, S'EST DÉPLACÉ À LAROQUE LE 8 AVRIL 2021.

Christian NAUTÉ, Maire de Laroque, l'a accueilli, accompagné d'une délégation d'élus, de Thierry ROMANGAS, Directeur Général des Services et de Martine CAMIADE, professeur d'université, historienne et vice-présidente de la copropriété des Mas Catalans.

Cette visite a respecté les règles sanitaires, avec un groupe de 6 personnes.

Cette rencontre a commencé par la visite du village, que M. Jean-Marc BASSAGET, féru d'histoire, a particulièrement appréciée, visite commentée par Christian NAUTÉ et Martine CAMIADE. Il a pu lors de la visite de l'ancienne Salle des Fêtes, apprécier ce beau bâtiment Art Déco que la commune souhaite faire revivre sans le dénaturer, en respectant son âme et ainsi offrir au village une maison dédiée à la culture qui retrouvera son lustre d'antan.

Cette visite s'est poursuivie par une réunion où Christian NAUTÉ a exposé à Monsieur le Sous-Préfet les projets de la commune déjà engagés ou envisagés à court terme. Dans le cadre du plan de relance de l'État, destiné à favoriser le développement des communes, **le Maire a sollicité des subventions auprès de M. Jean-Marc BASSAGET**, notamment pour la 2e tranche de la réhabilitation de l'ancienne Salle des Fêtes en Maison de la Culture, l'aménagement du cœur de village et la réfection du préau de l'école.

Sur le toit-terrasse de l'ancienne Salle des Fêtes

Puis le Maire et les représentants des deux associations du Domaine des Mas Catalans, Martine CAMIADE et Kurt MAIER, ont exposé les nombreuses actions de sécurisation entreprises et financées par les habitants depuis des années. Ils ont réitéré leur demande de modification du PPRIF (Plan de Prévention des Risques Incendies de Forêts) déposée en 2019.

Le PPRIF en vigueur à Laroque depuis 2004 classe le Domaine en zone rouge (le niveau le plus restrictif sur 4 existants) interdisant notamment la reconstruction d'une maison détruite par un incendie de forêt, des agrandissements ou des constructions sur les quelques parcelles encore libres. Le classement en zone bleue permettrait de modifier ces restrictions tout en maintenant la sécurité et l'harmonie de ce quartier de Laroque.

Le Maire et ses adjoints ont remercié Monsieur le Sous-préfet de sa visite et de son écoute attentive.

TRAVAUX

RÉFECTION DE VOIRIE

Après les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, la **réfection de la chaussée de la rue de la Citadelle a pu avoir lieu.**

2e TRANCHE DE LA RESTAURATION des remparts

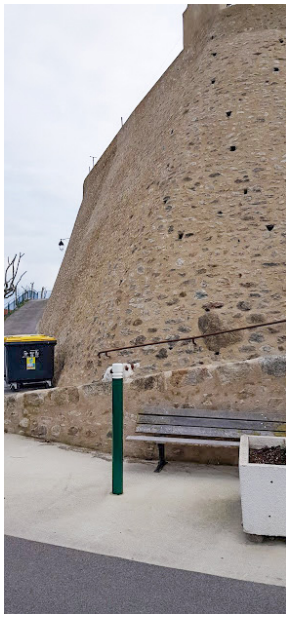

RÉFECTION DU SOL de la place Sant Sébastia dite « placette Kiko »

RÉHABILITATION de la Salle des Fêtes en Maison de la Culture

Le début des travaux a pris du retard dû au contexte sanitaire mais cette fois la date est fixée : ce sera début septembre, ceci afin de ne pas gêner la circulation durant la période estivale.
Montant estimé de cette première tranche : 470 880 euros HT.

SÉCURITÉ

Participation Citoyenne

Afin de renforcer la sécurité du village, nous allons déployer le dispositif « Participation Citoyenne » anciennement appelé Voisins Vigilants, en liaison avec la préfecture et la gendarmerie.

Ce dispositif permet de :

- **Développer** auprès des habitants une culture de la prévention de la délinquance en les sensibilisant sur les mesures à adopter pour se prémunir contre certaines formes de délinquance.
- **Favoriser** le rapprochement entre la population, les élus locaux et les forces de sécurité de l'état.
- **Améliorer** l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions, en améliorant la transmission d'informations vers les forces de sécurité de l'État via des citoyens référents.

Le village est divisé en 6 secteurs et un référent sera désigné parmi les Rocatines et Rocatins qui se seront portés volontaires.
Ces référents seront sensibilisés par la gendarmerie sur les actes élémentaires de prévention. Bien évidemment, ils n'auront aucune prérogative des forces de l'ordre.

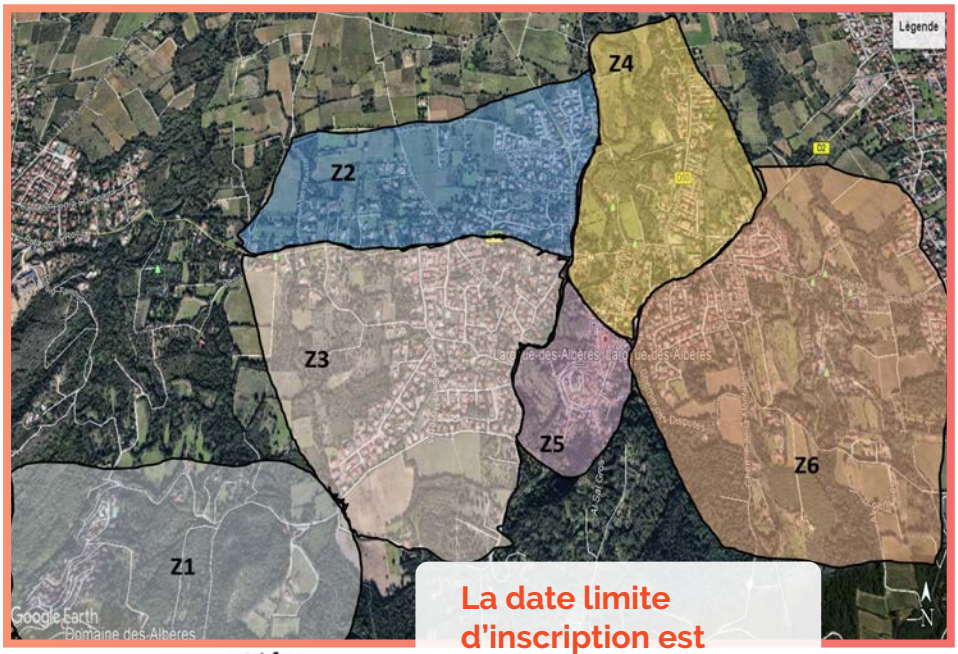

Nous recherchons donc des volontaires selon les zones indiquées sur le plan.
En cas de pluralité de volontaires dans un secteur, un tirage au sort sera réalisé pour désigner le référent.

La date limite d'inscription est le 30 mai 2021.

POUR TOUTE INFORMATION OU POUR VOUS INSCRIRE VEUILLEZ CONTACTER LA MAIRIE AU 04 68 89 21 13.

Limitation de vitesse à 30 km/h

Afin d'augmenter la sécurité des Rocatines et des Rocatins, la vitesse de circulation sur la totalité de la commune de LAROQUE DES ALBERES est abaissée à 30 km/h, par arrêté municipal du 18 janvier 2021.

Toutes les infractions constatées seront poursuivies conformément à la règlementation en vigueur.

SÉCURITÉ

PRÉVENTION INCENDIES DE FORÊTS

TOUTE L'ANNÉE EN FORÊT, IL EST INTERDIT DE FUMER ET DE FAIRE DU FEU

En période de risque incendie, l'accès à certains massifs peut être limité ou interdit.
Pour connaître les sites ouverts dans les Pyrénées-Orientales, **je consulte le numéro spécial : 04 68 38 12 05.**

JE RISQUE :

- de déclencher un départ de feu très vite immaîtrisable,
- de me retrouver face à un incendie de grande ampleur sans trouver rapidement une zone de protection,
- de subir de graves dommages.

FACE AU FEU

- Je m'éloigne du feu, jamais dans le sens de déplacement du feu : le feu « court » plus vite qu'un randonneur.
- Je sais que la fumée est toxique, désoriente et arrive bien avant les flammes. Si je suis surpris par la fumée, je respire à travers un linge humide.

JE NE JETTE PAS MON MÉGOT SUR LA ROUTE

Toute l'année, il est interdit de jeter des objets incandescents sur les voies et leurs abords qui traversent les zones boisées, maquis et garrigue.

JE RISQUE :

- mon mégot peut se retrouver sur le bas-côté de la route, où les herbes sèches sont un facteur très probable de départ de feu.
- j'évite de stationner sur les zones herbeuses. Le pot catalytique du véhicule très chaud peut provoquer un incendie.

FACE AU FEU

- Je rebrousse chemin, je m'éloigne du feu. En cas d'impossibilité, je ne sors jamais du véhicule, je ferme les vitres et j'allume les phares.
- Je ne coupe pas le moteur pour pouvoir repartir dès que possible.

INSCRIPTION « PLAN CANICULE »

En cas de déclenchement du Plan d'alerte canicule, les personnes âgées, isolées ou handicapées pourront bénéficier d'une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux si elles en font la demande à la mairie.

La demande d'inscription peut être réalisée soit par la personne concernée, soit par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

Pour cela, vous pouvez contacter la mairie du lundi au vendredi aux heures d'ouverture (tél. : 04 68 89 21 13).

Vous pouvez également télécharger le formulaire à remplir et transmettre votre demande par courriel à **mairie@laroque-des-alberes.fr**
ou envoyer à la mairie le coupon-réponse suivant :

FICHE D'INSCRIPTION : PLAN CANICULE 2021

Nom, prénom : .....

N° et Rue : .....

.....

Date : .....

Signature :

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Vous partez en vacances : pour éviter les cambriolages, signalez votre absence à la **Gendarmerie ou à la mairie**.

N'oubliez pas de signaler un éventuel retour prématuré.

Informations
Habitat à Laroque

Opération Façades

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris met en place un dispositif de sensibilisation, de conseil et d'incitation à la restauration et la mise en valeur des façades des centres anciens des villes dont Laroque-des-Albères.
Elle propose un accompagnement par un bureau d'études spécialisé dans la réalisation des travaux de ravalement de la façade et une aide financière. Pour en bénéficier, différents critères sont pris en compte : le périmètre défini pour cette opération, les revenus du demandeur, le statut du propriétaire (occupant ou bailleur d'une résidence principale).

Pour plus d'informations,
contacter l'opérateur Patrimoine Habitat **au 04 68 34 34 34.**

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une OPAH *(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)* se caractérise par l'instauration d'un dispositif d'incitation ouvert aux propriétaires privés visant la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat ainsi que par la volonté des pouvoirs publics d'intervenir pour favoriser le réinvestissement des centres-villes et l'équilibre de l'offre de logements.

Fin 2019, la municipalité a signé la convention relative à l'OPAH pour une durée de 3 ans. Les partenaires financiers engagés au côté de la Commune sont l'ANAH, la Région, le Département et la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CC-ACVI). Cette dernière versera, pour les aides aux travaux, un montant de subvention identique à celui de la Commune.

Le périmètre de l'OPAH sur la commune porte sur le centre historique de façon à concentrer les efforts sur ce secteur particulièrement ancien.

Les subventions sont accordées selon la situation du ménage (très modeste, modeste, primo-accédant), la nature des travaux, le bénéficiaire (propriétaire occupant, bailleur, syndicat de copropriétés), le plafond de chaque partenaire et le budget annuel communal alloué.

Les subventions accordées aux propriétaires très modestes seront supérieures à celles des modestes afin d'accentuer l'effet levier sur ces publics aux très faibles ressources.

Une prime pour les primo-accédants sera octroyée afin de favoriser l'accession sociale à la propriété.

Les aides peuvent être apportées pour des travaux lourds, logement indigne ou très dégradé (toiture, électricité, menuiserie…), des travaux d'économie d'énergie, lutte contre la précarité énergétique (isolation, chauffage, menuiserie…), des travaux spécifiques pour des personnes âgées ou à mobilité réduite, d'autonomie de la personne (salle de bains, rampe, monte-escalier…).

Une convention a été signée avec la FDI SACICAP (Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété) pour la mise en place d'une caisse d'avance et de prêts afin de financer les travaux.

OPAH
Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

Pour plus d'informations,
contacter URBANIS qui tient des permanences téléphoniques
au 04 68 63 76 84
(mercredi de 11h à 13h).
operationhabitat@urbanis.fr

Programme d'Intérêt Général (PIG)

Les secteurs non couverts par l'OPAH intercommunale bénéficient des aides du Programme d'Intérêt Général (PIG) du Département *« Mieux se loger 66 »*. Ces aides financières sont attribuées par le département, l'ANAH et les partenaires du programme.

« Mieux se loger 66 » est un accompagnement gratuit et personnalisé pour guider les propriétaires (occupant ou bailleur) dans les démarches de réhabilitation de leur logement et l'obtention d'aides financières (soumises à condition) pour la réhabilitation de logement, lutte contre l'habitat indigne, des travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage, sanitaires…), et favoriser le maintien au domicile (douche à l'italienne, monte-escalier…).

Pour plus d'informations,
contacter URBANIS qui tient des permanences téléphoniques
au 04 68 63 76 86
(mardis et jeudis de 14 h à 16h
mercredi de 11h à 13h).
mieuxseloger66@urbanis.fr

URBANIS

Le bureau d'études URBANIS a été missionné pour vous proposer gratuitement des conseils relatifs aux travaux et une assistance administrative dans le montage des dossiers de demande de subventions.

Si vous avez un projet d'amélioration de votre habitat, nous vous conseillons d'abord de contacter l'équipe URBANIS.

Ne démarrez pas vos travaux avant cela et attendez l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives et des accords de subvention.

Outre les permanences téléphoniques et courriels spécifiés dans le cadre de l'OPAH et du PIG, des permanences physiques seront assurées un lundi par mois de 9 h à 12 h en alternance sur les communes d'Argelès-sur-Mer, Elne, Saint-Genis-des-Fontaines et Port-Vendres.

URBANIS
Agir pour un habitat digne et durable

Le calendrier est consultable en mairie ou sur
https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/habitat/operation-habitat

Site Internet CC-ACVI

ALBÈRES
CÔTE VERMEILLE
ILLIBÉRIS
Communauté de Communes

Pour plus de renseignements sur les aides aux travaux, sous ou sans condition des ressources,
consultez le
site de la CC-ACVI
https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/habitat

En particulier, un lien vers **cdcacv.maps.arcgis.com** permet de connaître les périmètres de l'Opération Façades et de l'OPAH.

L'ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement)

Celle-ci tient une permanence mensuelle dans les locaux de la Communauté de Communes (Espace entreprises) **tous les 1ers vendredi du mois, de 9 h à 12 h. Prenez-rendez-vous au préalable au 04 68 52 00 00.**

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) est composée de **juristes spécialisés dans tous les thèmes du logement et de l'habitat.**

Son équipe répond à vos différentes interrogations et vous accompagne dans vos projets (acquisition, location, travaux, emprunts…) ou difficultés (voisinage, impayé, différend avec le propriétaire, le locataire, aides au logement…).
Elle vous apporte une information complète, neutre et personnalisée.

Les conseils sont gratuits.
Vous pouvez poser votre question par téléphone ou vous rendre au siège de l'association,
2 rue Pierre Dupont à Perpignan.

Pour plus d'informations :
http://adil66.org

adil 66

Construction de logements sociaux par l'Office Public de l'Habitat des Pyrénées Orientales

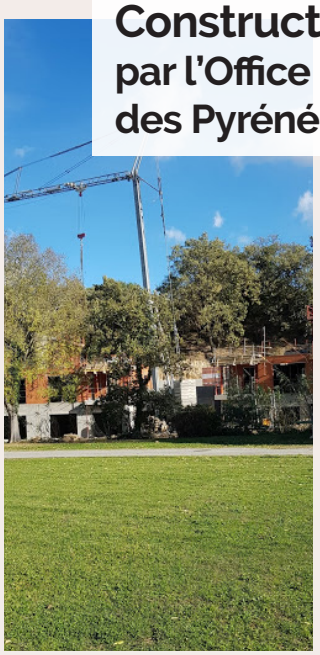

Trois bâtiments sont en cours de construction :

Impasse des Cerisiers : un groupe d'habitations constitué de 2 bâtiments, représentant 8 appartements : 6 de type T3 et 2 de type T4.

Rue Jean Sébastien Pons : un bâtiment, représentant 6 logements : 2 de type T2 et 4 de type T3.

Ces logements sont attribués par une commission de l'Office Public de l'Habitat des Pyrénées Orientales.

L'ensemble de ces constructions sera livrable en fin d'année 2021.

Téléalarme

Depuis le 16 octobre 1995, Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Laroque, par le biais de l'instance de Coordination Gérontologique de Céret, adhère au système de téléalarme.

Ce système permet au bénéficiaire de ne jamais être isolé et de trouver une réponse 24/24 à ses problèmes médicaux ou de sécurité. En cas de malaise ou de chute, un simple geste : une traction ou pression sur un déclencheur porté en bracelet ou en pendentif, permet d'être secouru dans les plus brefs délais.

Le CCAS de Laroque propose aux personnes âgées ou fragilisées l'installation d'un tel système. Dès réception du signal d'alarme et une fois la vérification réalisée, les moyens de secours adaptés sont déployés (voisins, parents, médecin, Samu).

La location de téléalarme est payante, le tarif mensuel est de 15 à 20 € selon les revenus.

Les inscriptions sont effectuées en mairie au 04 68 89 21 13.

Rendez-Vous Vaccination COVID-19

Depuis début février 2021, Le Centre Communal d'Action Sociale de Laroque offre une assistance aux personnes ne sachant ou ne pouvant pas prendre rendez-vous via Internet pour la vaccination COVID-19.
Le CCAS de Laroque prend les rendez-vous via Doctolib au centre de vaccination le plus proche et ayant des disponibilités puis envoie un courrier stipulant les dates et lieu aux administrés.
À ce jour, plus de 66 personnes ont pu ainsi être vaccinées.

Carte-Cadeau Territoire Solidaire

Découvrez la Carte-Cadeau Territoire Solidaire **MyCardora-CC ACVI**, une initiative visant à favoriser le commerce local. C'est une carte-cadeau digitale, valable sur l'ensemble des commerces participants, situés dans la Communauté de Communes.

Pour offrir une Carte-Cadeau rendez-vous sur le site :
cc-acvi.mycardora.fr

Aire de Camping-cars

La municipalité a décidé en 2020 de mettre un terme à l'exploitation du camping municipal.

En effet la fréquentation était en baisse depuis plusieurs années mettant en cause l'équilibre budgétaire de ce camping. Par ailleurs, certaines installations étaient vétustes et nécessitaient des réfections onéreuses.

Toutefois le désir de garder notre village attractif et la volonté d'attirer des touristes a motivé une réflexion sur le devenir de l'espace laissé libre par le camping.

La municipalité a donc décidé de créer une aire de camping-cars pour continuer à accueillir des touristes sur la commune mais d'une manière différente et surtout, tout au long de l'année, au bénéfice de notre commune et des acteurs et commerçants locaux. Les camping-caristes sont consommateurs locaux (marchés, commerçants, visites touristiques, etc…), 88% des campings caristes achètent local.

La municipalité s'est donc tournée vers un professionnel du secteur, la société CAMPING-CAR PARK. Elle dispose en France du premier réseau d'aires d'étape et d'aires de services au nombre de 250 aujourd'hui et compte 375 000 adhérents. Cette société se charge également au travers de son site internet de faire la promotion de notre village.

Cette aire de camping-cars verra le jour cet été et sera donc ouverte à l'année.

L'application Maires et Citoyens

Pas encore inscrits !

Tenez-vous informés des actualités de Laroque, grâce à Maires et Citoyens, l'application de démocratie participative que nous avons mise en place depuis mai 2020.

Vous pouvez aussi interagir avec la municipalité.

Vous êtes 205 inscrits.
Plus vous serez nombreux, plus cette application sera utile aux Rocatins.

MAIRES&CITOYENS

Scannez ce QR code pour vous inscrire en 1 clic

1) Téléchargez gratuitement l'application MairesetCitoyens ou allez sur le site **www.mairesetcitoyens.fr**

2) Cliquez sur inscription citoyen et saisissez votre code postal.

3) Cliquez sur le nom de votre commune et remplissez le **formulaire d'inscription.**

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play

Plantation de Chênes-Lièges
Parcelle AY N°37 « La Catzana »

La mairie vient de faire planter 255 chênes-lièges (Quercus suber L.) à l'Ouest du périmètre communal – à l'extrémité de la Rue de Mas Py – sur une parcelle d'une superficie de 7 527 m².

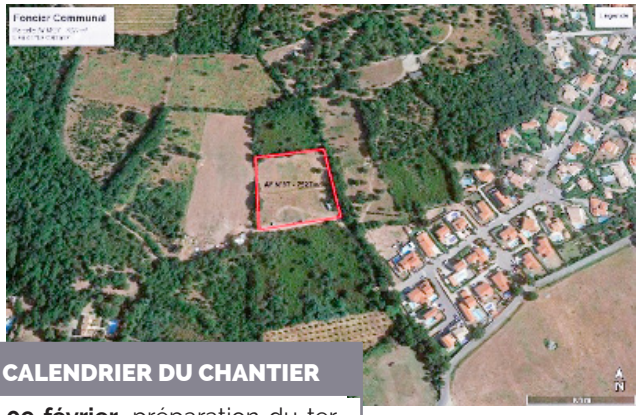

Un chantier réalisé par l'Institut Méditerranéen du Liège et l'ASL Suberaie Catalane (Vivès 66490) grâce aux fonds récoltés par la vente des bouchons de liège usagés récupérés par le réseau national des cavistes « *Nicolas* », bouchons qui seront recyclés par un industriel membre de la Fédération Française du Liège.

Les bouchons récupérés deviendront une nouvelle matière première de qualité qui, pour des raisons de maîtrise de l'aptitude au contact alimentaire, ne redeviendra jamais bouchon, mais sera utilisée dans une multitude d'autres applications : isolation thermique et acoustique, objets de décoration/design…

Plus d'informations sur *https://recyclage.planeteliege.com*

CALENDRIER DU CHANTIER

- **09 février**, préparation du terrain avec tracteur équipé de disques,
- **19 mars**, plantation proprement dite des plants (h 40 cm – 4,5mx4,5m) issus de glands de la suberaie de Valmy, avec engin sur chenille très automatisé (tarière-planteuse fixée sur le bras d'une mini-pelle),
- **23 mars**, mise en place des tuteurs et des protections individuelles (gaines renforcées de 1,20 m et abris-serres type Tubex de 1,20 m et 1,80 m) contre les caprins et les chevreuils

Mais également grâce à l'aide et la collaboration :

- du Conseil Départemental des P.O. qui a fourni les plants issus de la pépinière départementale,
- de l'entreprise Denis BORRAT (Céret 66400) prestataire de l'IML,
- de la CC-ACVI avec la mise à disposition du chantier d'insertion (pose des tuteurs et protections, entretien du futur du boisement).

LES AVANTAGES DE LA CRÉATION D'UNE SUBERAIE

- une action en faveur du climat et de la biodiversité,
- le chêne-liège se trouve sur des secteurs à bilan hydrique habituellement déficitaire et sera adapté en cas d'évolution du climat local vers des conditions plus sèches,
- une essence forestière méditerranéenne dite mésoxérophile acidiphile, représentative des Albères et résistante aux incendies,
- un hectare planté va stocker 75 t de carbone (CO_2) en 30 ans et 150 t sur son cycle de vie,
- une économie avec la récolte du liège et des capacités de transformation innovantes.

La protection du massif des Albères contre les incendies

Le pastoralisme au service de la DFCI

POUR PLUS D'INFORMATIONS
www.alberapastur.eu
www.poctefa.eu

Dans le cadre de la DFCI (Défense des Forêts contre les Incendies), la commune de Laroque, avec le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) des Albères en qualité de maître d'ouvrage, a réalisé une coupure de combustibles (débroussaillage) d'une surface de 14 hectares. Cette coupure, dite du Mas d'en Lys, se situe au-dessus de la piste DFCI AL11 qui mène à la maison de retraite de Soréde. Elle est traversée aussi par le chemin qui va aux cabanes de ''Mata porcs''.

Cette réalisation a pour but de protéger le massif forestier contre les incendies et de faciliter le travail des services de lutte lors d'un sinistre.

Cette coupure a été équipée de 4km de clôtures, avec 2 portes herbagères, 1 passage canadien et 2 portillons pour le chemin de randonnée*, afin de la maintenir en état débroussaillé et opérationnel par le pastoralisme local (groupement pastoral de Soréde et M. Xavier Auguet, éleveur de bovins sur Laroque des Albères). Tous les travaux ont été réalisés par l'entreprise Roca.

Ces travaux ont pu être financés grâce au projet ALBERAPASTUR « Valorisation des ressources bovines et sylvopastorales du massif transfrontalier Pyrénées-Méditerranée ». Il a pour objectif de mettre en œuvre une démarche de reconnaissance et de valorisation de la race locale bovine « la Massanaise ou Albera », d'élaborer une gestion concertée et durable des parcours et pâturage du massif de l'Albère et enfin, d'évaluer l'opportunité d'utiliser le pastoralisme pour entretenir les équipements de protection incendie.

C'est sous l'impulsion du Sous-Préfet de Céret et dans l'optique de régulariser la problématique relative à la divagation de vaches espagnoles dans le massif de l'Albère que ce projet a été initié, début 2016.

Géré par le Pays Pyrénées Méditerranée, ALBERAPASTUR compte six autres partenaires français (Chambre d'Agriculture des PO, ASA des travaux Vallespir-Aspres-Albères, SIVU du massif des Albères, IUT Génie biologique de l'Université de Perpignan, Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie, Association de défense et de promotion des races locales en pays catalan) et six autres en Catalogne (Service élevage de la Generalitat de Catalogne, l'Institut de Recherche et Technologique Agroalimentaire, les Centres de Recherche en Génétique Bovine et en Ressource Forestière de l'Université Autonome de Barcelone, Associations Baussitges d'Amics de la Vaca de l'Albera, Inversions Forestals i Ramaderes situé à Requesens).

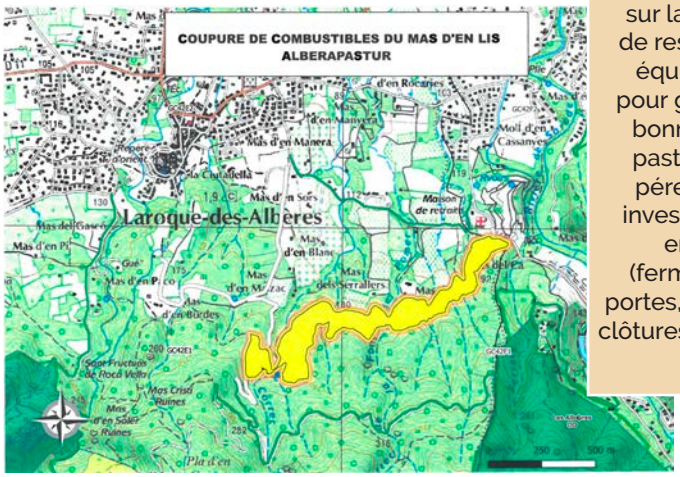

*Nous insisterons sur la nécessité de respecter ces équipements, pour garantir une bonne gestion pastorale et la pérennité des investissements engagés (fermeture des portes, respect des clôtures électriques, etc...)

C'était Noël...

Les petits lutins Rocatins

La crise sanitaire n'aura fait que consolider les liens entre les partenariats, mairie, école et communauté de communes. **Un grand merci à nos petits lutins Rocatins du Périscolaire qui ont mis tout en œuvre, même après leur journée d'école et avec tout leur cœur, pour préparer les fêtes de Noël**. Ils ont fabriqué dans leur « atelier » les décorations qui ont embelli la rue principale, de la mairie jusqu'à l'école.
Les plus petits ont également confectionné des pingouins qu'ils ont offerts aux commerçants et les plus grands ont gentiment dessiné les cartes de vœux qui accompagnaient le colis de Noël de nos aînés ; une fin d'année tout en partage qui a réchauffé les cœurs des petits et des grands.

L'année 2020 s'est achevée par la deuxième édition du fameux concours du pull le plus kitsch qui a de nouveau connu un vif succès auprès des enfants et de toute l'équipe pédagogique.

Quelques parents se sont également joints à cette journée festive, ce qui a mis de belles couleurs à ce dernier jour d'école qui s'est terminé dans la joie et la bonne humeur.

Emy et Nina, classe de Mme Tisane Nou

Clara et César, classe de Mme Padilla

Anais e Pablo, classe de Mme Halle

Lou et Mila, classe de M. Fabre

Toute l'équipe vous donne rendez-vous l'année prochaine pour faire encore mieux !

Le Périscolaire de Laroque accueille 40 enfants en maternelle et 80 enfants en primaire.

Un colis gourmand pour nos aînés de plus de 75 ans

Le traditionnel après-midi festif offert à nos aînés en début d'année n'a pas eu lieu en raison des contraintes sanitaires. La municipalité ne les a pas oubliés pour autant et un colis gourmand, accompagné d'un dessin confectionné par les enfants des écoles, leur a été porté à domicile. Tous les élus de l'équipe municipale ont participé à cette distribution ; ce sont 290 colis qui ont ainsi été distribués.

Ces petits moments de réconfort durant cette période d'isolement, furent très appréciés par nos aînés.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE LAROQUE DES ALBÈRES

Lors de la dernière collecte le 15 février dernier, 35 dons ont été prélevés. L'Établissement Français du Sang de Perpignan et l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de LAROQUE remercient ces fidèles donneurs mais qui, hélas, n'étaient que 28 de notre village. C'est peu compte tenu de notre population. Ce que beaucoup ignorent, c'est qu'un nombre important de malades sont soignés, voire guéris à partir de médicaments dérivés du sang, de plaquettes et pas seulement de transfusions sanguines. Pour information, 80 poches sont nécessaires tous les jours dans notre département.

Imaginez un instant que le pourcentage de donneurs des Pyrénées Orientales par rapport à la population soit identique à celui de notre village; comment serions-nous soignés?

Amis rocatins, ayez en tête que demain, dans une semaine, dans un mois c'est peut-être vous, un proche, un ami qui aurez besoin de sang ou de ses dérivés et s'il n'y en pas...

Le don de sang est un acte bénévole, anonyme, gratuit mais de savoir qu'il peut sauver une vie, guérir un malade vous procure un sentiment qu'il est difficile d'exprimer.

Pour ceux qui hésitent à donner vu le contexte sanitaire actuel, sachez que toutes les mesures sont prises pour que votre geste se fasse en toute sécurité pour vous et pour le receveur.

Espérons, qu'après lecture de ce petit message, vous serez nombreux à effectuer ce beau geste du don de soi-même lors **de notre prochaine collecte le 28 juin. Nous vous en remercions par avance.**

COMITÉ DE JUMELAGE LAROQUE - BAGÀ

L'année 2020 et vraisemblablement une grande partie de 2021, n'ont pas favorisé les échanges et les rapprochements entre individus, a fortiori lorsqu'ils sont tournés vers un autre pays.
Les mesures de distanciation imposées par la crise sanitaire, font de facto que nous ne voyons plus nos amis de Bagà. Tous les Comités de jumelage souffrent de l'absence de rencontres physiques, essence même qui a prévalu à leurs créations.
Cependant, par transporteur interposé, nous avons pu récupérer 12 affiches réalisées pour la fête de la Patum de Berga (ville importante située à proximité de Bagà). Cette manifestation emblématique de la province du Bergueda, qui attire des milliers de personnes dans une liesse indescriptible, n'a pas eu lieu en 2020 et l'édition 2021 (début juin) est d'ores et déjà compromise...

L'exposition s'est tenue du 15 mars au 16 avril au Bureau Information Tourisme de Laroque des Albères.
Les cours de catalan 2020-2021 avec *Omnium Catalunya Nord* sont maintenus, au début en présentiel à Saint-Genis des Fontaines, puis par la suite en distanciel avec les cours envoyés par courriel. En effet, du fait d'être passés sous le seuil minimum d'étudiants par village, nous nous sommes regroupés avec le Foment sardaniste de St Genis.
Nous souhaitons vivement que la situation sanitaire s'améliore des deux côtés des Pyrénées et que nous puissions reprendre bientôt nos relations cordiales...

LAROQUE ARTS ET CULTURE ET CRÉATEURS EN SCÈNE

Le 19 décembre 2020, les associations Laroque Arts et Culture et Créateurs en scène ont organisé un marché de Noël à Laroque des Albères.

Plus d'une quinzaine d'artisans et d'artistes de Laroque et des villages alentour ont répondu présents, malgré l'application des normes sanitaires. Les Rocatines et Rocatins ainsi que les habitants des villages voisins ont pu découvrir notre artisanat local et sont venus en nombre tout au long de la journée.

Devant le succès de cette première édition plébiscitée par les Rocatines et les Rocatins, Laroque Arts et Culture et Créateurs en scène vous donnent rendez-vous en décembre 2021!

LE MOT DES ASSOCIATIONS

LE PATRIMOINE

Une nouvelle fois, nous avons été dans l'obligation de supprimer les manifestations prévues sur le 2e semestre 2020, ainsi que celles du 1er semestre 2021.
La vie de l'Association tourne au ralenti (seul un Conseil d'Administration a été réalisé en janvier dernier). L'Assemblée Générale a été reportée pour être réalisée en « présentiel » dès que possible.
Point positif, il n'y a pas eu confinement strict, ce qui nous a permis et permet de maintenir nos activités d'amélioration et de mise en valeur du patrimoine de la commune bimensuellement le vendredi matin.
Divers chantiers sont en cours et avancent favorablement (Mas Paco, moulin de la Pave, puits au mas Rancoure, entretien des oliviers de Tanya…)
Nous possédons maintenant un site Internet, qui pour les plus curieux, permettra d'être au fait de nos activités culturelles, festives et patrimoniales: http://patrimoine-laroque-des-alberes.fr
N'hésitez surtout pas à le consulter, vous y suivrez presque en direct les évolutions de nos travaux.
Nous maintenons comme objectif les journées du Patrimoine de septembre prochain (18 et 19) pour l'inauguration du moulin de la Pave avec son système de fonctionnement hydraulique en état de marche. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro.
Nous recherchons des photos, cartes postales… représentant les Albères aux 19e et 20e siècles. Si vous en avez en votre possession, pouvez-vous nous en faire partager le contenu. Nous vous en remercions par avance.
Un grand merci à tous ceux qui nous ont fait confiance et qui ont renouvelé leur adhésion 2021, toujours maintenue à 12 €/ personne.
N'hésitez pas à nous rejoindre, ce qui nous confortera dans les choix des projets retenus (un bulletin d'adhésion est sur le site Internet de L'association).

Mas Paco

Roue du Moulin

ENTRAIDE ET PARTAGE ALBERA

Préparation des colis

Depuis Mars 2020, une équipe de 18 bénévoles s'est constituée en association pour effectuer une distribution alimentaire en lien étroit avec la Municipalité et la Banque Alimentaire des Pyrénées Orientales.

Au 31 décembre 2020, 44 distributions ont été réalisées soit 6.600 passages pour une moyenne de 150 colis, soit plus de 44 tonnes de denrées.

Notre collaboration avec la municipalité de Laroque des Albères s'est traduite par une mise à disposition d'un local équipé de sanitaires, cuisine, et plusieurs réfrigérateurs, ainsi que deux locaux de stockage de denrées sèches.

Nous bénéficions d'un agrément avec la Préfecture de Région et notre action s'est élargie aux communes de Saint-Génis, (10%), Villelongue dels Monts, (9%) Sorède (12%) et autres communes (5%)…

Les 64% représentent plus de 163 bénéficiaires de la commune de Laroque. **En effet depuis le 1° janvier nous avons réalisé 11 distributions soit 3 380 passages pour une moyenne de 258 personnes.**

Une action ponctuelle en faveur des étudiants (52) est menée en collaboration avec le Lycée Bourquin, la commune d'Argelès et les parents d'élèves encadrés par nos bénévoles Entraide et Partage Albéra.

0-3 ans : 4% / 4-14 ans : 18%
15-25 ans : 19% / 26-64 ans : 51%
65 et plus : 8%
Laroque : 163 personnes
Saint Génis : 28 personnes
Sorède : 35 personnes
Villelongue : 17 personnes
Autres (Montesquieu, Brouilla, Saint-André…) : 42 personnes

POINT INFORMATION JEUNESSE

La salle du Point Jeunes de Laroque-des-Albères (gymnase) est ouverte :
Les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h
Le mercredi de 14h à 18h
Le samedi de 9h à 12h / 14h à 18h

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Une fois adhérent (avoir 11 ans et inscrit au collège), les jeunes ont accès librement à la structure.

Les documents pour l'inscription sont disponibles auprès des animateurs ou sur le site internet de la communauté des communes Albères Côte Vermeille Illiberis.

Le point jeunes est un espace d'échange, diverses activités sont proposées par l'équipe. Un accès multimédia est à disposition et un espace dédié est consacré aux jeunes qui souhaitent faire leurs devoirs.

Le protocole sanitaire en vigueur est respecté (masque et lavage de mains obligatoires pour accéder à la structure). Le programme des vacances d'été (du 07 juillet au 13 aout) est en cours d'élaboration et si les conditions sanitaires le permettent, des mini-camps et séjours seront proposés ainsi que de nombreuses activités.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'équipe d'animation au 06 33 50 95 70 ou par mail: pij.alberes@cc-acvi.com

LES ÉCHOS DU DOMAINE DES ALBÈRES

La protection du massif des Albères contre les ravages des incendies de forêt est une action permanente de beaucoup d'intervenants dont les services de l'ONF au premier plan - les habitants du Domaine des Albères, à travers la Copropriété et l'ASL, apportent leur modeste contribution par un débroussaillage et éclaircissement de la bande périphérique des 100 m entourant les Mas catalans puis un maintien des parcelles individuelles dans un état de propreté végétal.

A ce titre nous organisons depuis 2018 avec les services de la mairie, des visites annuelles et individuelles afin de dresser pour chaque parcelle un constat et une préconisation des travaux à entreprendre - il s'agit d'informer, d'accompagner et encourager ces entretiens d'ailleurs encadrés et demandés par une OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) puis de participer à la dynamique collective de la préfecture, de l'ONF et des pompiers.

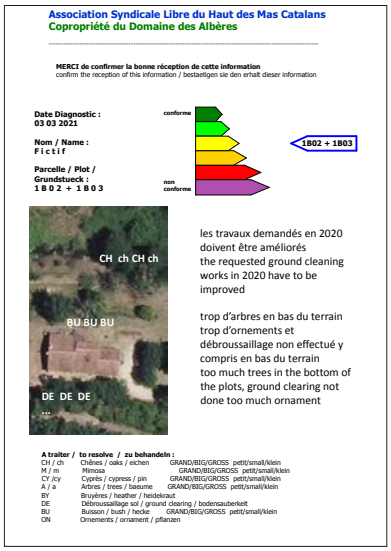
Association Syndicale Libre du Haut des Mas Catalans
Copropriété du Domaine des Albères

MERCI de confirmer la bonne réception de cette information
confirm the reception of this information / bestaetigen sie den erhalt dieser information

Date Diagnostic : 03 03 2021
Nom / Name : Fictif
Parcelle / Plot / Grundstueck : 1802 + 1803

conforme
non conforme
1802 + 1803

CH ch CH ch
BU BU BU
DE DE DE

les travaux demandés en 2020 doivent être améliorés
the requested ground cleaning works in 2020 have to be improved

trop d'arbres en bas du terrain
trop d'ornements et débroussaillage non effectué y compris en bas du terrain
too much trees in the bottom of the plots, ground clearing not done too much ornament

A traiter / to resolve / zu behandeln :
CH / ch Chênes / oaks / eichen GRAND/BIG/GROSS petit/small/klein
M / m Mimosa GRAND/BIG/GROSS petit/small/klein
CY /cy Cyprès / cypress / pin GRAND/BIG/GROSS petit/small/klein
A / a Arbres / trees / baeume GRAND/BIG/GROSS petit/small/klein
BY Bruyères / heather / heidekraut
DE Débroussaillage sol / ground clearing / bodensauberkeit
BU Buisson / bush / hecke GRAND/BIG/GROSS petit/small/klein
ON Ornements / ornament / pflanzen

Le Domaine et son histoire

La plupart des allées du domaine portent des noms des plantes de notre région méditerranéenne, lavandes, romarins, agaves, genêts, millepertuis… puis on tombe sur une allée de Galicie…

D'où provient ce nom et quel pourrait être le lien entre la Galicia espagnole ou la Galicie de l'ancien empire austro hongrois et le Pays Catalan ? Heureusement des historiens de notre village nous éclairent. Au piémont des Albères, au sud-est du domaine, il y a des vestiges d'une ancienne chapelle, la chapelle Saint Laurent de Galici ou de Torrents. Le premier document faisant référence à cette chapelle est un précepte de Lothaire de 981.

Dans les documents consultés on la trouve sous le nom de chapelle de Saint Laurent / Sant Llorenç de Torrents d'Amunt qui est le territoire sur lequel elle est située.

Ce n'est qu'à la fin de ce siècle et au tout début du XIXe siècle qu'elle devient Saint Laurent de Galici, toponyme nouveau et énigmatique. En fait, la résolution de cette énigme est à rechercher simplement dans un anthroponyme, celui de Joan Galici. Natif de Planoles dans la Vall de Ribes en Catalogne, ce dernier a épousé en 1715 à Llo en Cerdagne Rosa Via avant de venir s'installer à Laroque. Il possède une terre dans cette zone de Saint Laurent.

À partir de ce moment-là, le nom de Galici est resté attaché à ce territoire comme en témoigne un bornage réalisé dans ce secteur en 1821 évoquant comme point de référence: « *l'alzina (chêne vert) d'en Galici* ».

De nos jours, la chapelle est aussi appelée *Saint Laurent de Torrents / Sant Llorenç de Torrents*. Galici reste ancré dans ce territoire car bien avant la construction du domaine des Albères un chemin de Galici(e) venait de la montagne pour rejoindre l'actuelle avenue des Mas catalans et le ruisseau, còrrec de Galici(e), passe encore aujourd'hui sous cette même avenue.

La prochaine fois nous vous parlerons de l'ermite du domaine, une autre histoire inconnue de notre village.

L'ASSOCIATION 3A CITOYEN SECOURS

L'association vous invite à les rejoindre pour sauver des vies en entrant dans la grande communauté des citoyens sauveteurs, premiers maillons de la chaîne des secours.

Pourquoi ?

Parce qu'un arrêt cardiaque peut arriver n'importe où, n'importe quand

Parce qu'avec l'épidémie de la covid, nous sommes tous amenés à agir en attendant les secours

Parce qu'il suffit de 4mn pour perdre une vie et que les défibrillateurs ne sont pas à portée de main

Comment ?

D'abord tout simplement en téléchargeant l'application Sauv Life sur vos téléphones

Ensuite en vous initiant aux gestes qui sauvent,et a minima en sachant Alerter, Masser, Défibriller.

Chaque 3e jeudi du mois de 19h à 20h30 vous nous retrouvez en visio pour des échanges, des réponses aux questions, des simulations de gestes de secours

Encore plus ! Si vous pensez qu'il faut renforcer le nombre de défibrillateurs

Contactez-nous pour rejoindre les citoyens secours de 3A, formés et équipés d'un sac de premier secours et d'un défibrillateur

A Laroque des Albères vos relais équipés :

Dominique Lopez
06 88 51 46 30
Ian Verhaegen 06 95 59 75 32

Un geste pour vous,
un geste pour les autres

https://www.facebook.com/citoyensecours

Nous sommes agréés pour recevoir les dons (que vous pourrez défiscaliser). Traçabilité directe : achat d'équipements de premiers secours et de défibrillateurs.

FOYER CULTUREL LAÏQUE

LES TIOS DE NADAL

Merci pour votre générosité lors de l'opération de vente des Tios de Nadal.

Notre Président a remis 280 euros à chaque classe des écoles de Laroque ! De jolis projets en perspective pour les enfants. Encore merci pour votre générosité.

À VOS AGENDAS

En prévision d'un retour à une vie presque normale, tant attendue par tous, nous vous donnons rendez-vous :

Le dimanche 23 Mai, au stade, pour le traditionnel **vide-grenier** organisé par le Foyer Culturel Laïque.

Les jeudis 8 et 29 juillet, au théâtre de verdure, où sont prévus **2 marchés gourmands** ainsi que des stands de créateurs d'artisanat et de producteurs régionaux. Nous ne doutons pas qu'ils connaîtront le même succès que l'an passé.

Compte tenu des délais d'impression, nous ne connaissons pas les dernières mesures gouvernementales au moment de la parution de ce Bulletin municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

LA FIBRE

Nous sommes tous impatients que la fibre soit installée dans notre village. C'est pour bientôt ! Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que le déploiement est en cours à Laroque. Les premiers raccordements commenceront en novembre 2021 pour se terminer en mars 2022. Nous vous donnerons plus de détails dans le prochain Bulletin Municipal. C'est à ce moment-là que vous pourrez tester votre éligibilité.

À noter que dans le cadre du déploiement du réseau public de fibre optique, les communes et les administrés seront informés des démarches à accomplir pour raccorder leur logement, à l'occasion d'une réunion publique d'ouverture commerciale sur chacun des secteurs déployés.

Aucun raccordement n'est réalisé avant que les travaux de déploiement sur un secteur donné ne soient terminés. Celui-ci est gratuit, vous ne devez en aucun cas verser de l'argent pour le raccordement de votre logement. Il est réalisé par un opérateur disponible une fois votre abonnement souscrit.

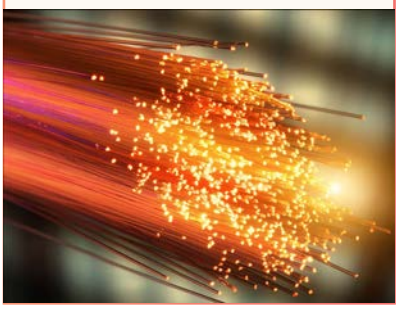

Louer pour l'Emploi

LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ACTION LOGEMENT EN FAVEUR DU LOGEMENT TRAVAILLEURS SAISONNIERS

PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE
ET SI ON VOUS SIMPLIFIAIT LA VIE ?
métropole Grand Nancy
PROFITEZ DÈS MAINTENANT D'UNE SOLUTION GRATUITE ET PERSONNALISÉE
ActionLogement

Cette offre vous concerne si vous avez un hébergement peu ou pas loué en saison ou à l'année, ayant besoin de rénovation, ou si vous souhaitez sécuriser votre location.

L'économie de notre territoire repose en grande partie sur le tourisme et donc le travail saisonnier. Beaucoup d'offres d'emploi restent malheureusement non pourvues faute d'hébergement décent pour les travailleurs saisonniers.

Dans le cadre de l'opération « **Louer pour l'Emploi** », menée en collaboration avec « **Action Logement** », la Maison des Travailleurs Saisonniers et les employeurs du territoire, de nouvelles aides et garanties sont mises à la disposition des propriétaires.

Aussi, si vous êtes propriétaire et que vous possédez un bien à louer temporairement, vous avez maintenant la possibilité de sécuriser vos revenus locatifs et rénover votre bien gratuitement grâce à une nouvelle offre de services :

- Accès à des candidats locataires certifiés
- Sécurisation de vos revenus locatifs (garantie de loyer impayé),
- Couverture contre les dégradations locatives
- Prise en charge des honoraires de location (si mandat de gestion avec une agence immobilière)

Les plus : une vacance locative évitée, les locations sécurisées et facilitées ainsi que le soutien à l'économie du territoire.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
https://louerpourlemploi.actionlogement.fr
Action logement au : 05 61 14 52 64 - laurine.querol@actionlogement.fr
L'OTI PyMed peut vous renseigner en cas de besoin : hebergement@pymed.fr

Zone bleue

Par arrêté municipal du 23 février 2021, il est institué une « zone bleue » à titre gratuit pour une durée de 1h00, rue Carrer del Sol, tous les jours de 09 h 00 à 18 h 00, sauf le dimanche et les jours fériés.

La zone bleue impose aux conducteurs de détenir un disque de stationnement. **Pour rappel** : le disque de stationnement permet de justifier aux autorités, et notamment aux Agents de Surveillance de la Voirie Publique, de l'heure d'arrivée du conducteur sur un emplacement de stationnement en zone bleue. Une fois le disque réglé sur la bonne heure, le conducteur doit le poser sous le pare-brise avant, de façon visible.

Les personnes qui prolongeront leur stationnement au-delà de 1h s'exposeront à une contravention.

Médiathèque

En cette période de crise sanitaire, la médiathèque de Laroque est ouverte et assure le service aux horaires habituels et dans le respect des mesures sanitaires (Port du masque obligatoire et spray à disposition à l'entrée de la médiathèque).

Mardi : 14h-18h. / **Mercredi** : 9h-12h.
Vendredi : 14h-18h. / **Samedi** : 14h/17h

Des animations sont toutefois proposées le mercredi après-midi.

La thématique abordée est « *Voyage dans le temps* ». C'est pourquoi le tout premier atelier était « *retour au temps des dinosaures, l'ère mésozoïque* ».

Diplodocus, stégosaures, ptérodactyles, tyrannosaures étaient de la partie.

Deux groupes de cinq paléontologues en herbe (Accueil limité) ont participé aux deux ateliers d'activités manuelles proposés.

Également au programme lectures d'albums, découverte de documentaires sur le sujet.

D'autres programmations sont à venir, surveillez bien notre agenda !

Le plus de 2021

Depuis janvier, les inscriptions dans toutes les médiathèques de la Communauté des communes Albères Côte Vermeille Illibéris sont gratuites pour tous, adultes et enfants, vous donnant droit aux livres, magazines, DVD ainsi qu'une connexion internet.

Réaménagement de l'espace : il a été repensé et modifié pour une meilleure approche des collections et pour le moment recueille un vif engouement des adhérents qui apprécient ce changement.

La grainothèque est toujours en activité, le principe est simple… des graines apportées, des graines emportées. Rien de mieux que de pouvoir diversifier ses plantations avec l'arrivée du printemps.

À très vite,
dans votre médiathèque.

Recyclez vos bouchons usagés !

Ne Jetez plus vos bouchons de liège ! Apportez-les à la Déchèterie
Grâce à vos bouchons, déjà plus de 100 chênes-lièges plantés dans le département

Participez au recyclage des bouchons de liège usagés grâce au réseau de collecte animé par l'Institut Méditerranéen du Liège (IML) et le Département des Pyrénées-Orientales.

Les bouchons récupérés sont tout d'abord triés par l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) Joan Cayrol de Bompas, puis valorisés par un industriel membre de la Fédération Française du Liège, qui les transforme en produits agglomérés, principalement destinés au secteur du bâtiment.

Les fonds récoltés grâce à la vente des bouchons usagés sont utilisés par l'Institut Méditerranéen du Liège, basé à Vivès, pour planter des chênes-lièges dans les Pyrénées-Orientales.

L'objectif est de contribuer au développement des suberaies (forêts de chênes-lièges) tout en valorisant l'espace rural, en luttant contre l'extension des friches et en assurant la pérennisation de la ressource en liège pour les générations futures.

Vous pouvez apporter directement vos bouchons de liège à l'Office du tourisme et à la déchèterie de Laroque ou dans les déchèteries de la Communauté de Communes des Albères-Côte Vermeille-Illibéris, où sont disposés des bacs de collecte à cet effet.

INFORMATIONS DIVERSES

Cérémonie du 5 décembre 2020

Lors de la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie, **une gerbe a été déposée au monument aux Morts par M. Christian NAUTÉ**, le maire de Laroque.

Cette cérémonie s'est tenue sans la présence du public en raison des règles sanitaires.

Section de Laroque des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre – Combattants d'Algérie Tunisie Maroc – Opérations Extérieures (ACPG-CATM-OPEX)

Cérémonie du 11 novembre 2020

La section en présence de **Monsieur le Maire** a commémoré, le 11 novembre 2020, journée de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France, en déposant une gerbe devant la stèle du 8 mai 1945 et au monument aux Morts.

Une rose a ensuite été déposée au carré du souvenir du cimetière de Laroque.

Cette commémoration s'est déroulée sans la présence du public afin de respecter les gestes barrières.

Remise de médaille à Mme Madeleine LOUVIER

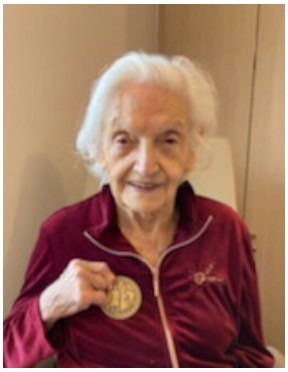

C'est avec une immense joie que nous avions fait parvenir à Mme Madeleine LOUVIER, la grande médaille de 100 ans, qui lui a été décernée par l'association départementale ACPG-CATM-OPEX.

Mme Madeleine LOUVIER, née en 1920, vient s'établir avec son mari le colonel LOUVIER à Laroque des Albères en février 1971.

Très intégrée dans la vie du village, elle enseigne le catéchisme aux enfants et aux adultes pendant plus de 35 ans ; simultanément elle fait partie de la chorale du village, puis la dirige pendant 30 ans. Elle devient également présidente du club des anciens.

Son mari, fut un membre très actif de la section, est décèdé en 2010.

En 2012, suite à des problèmes de santé Mme Madeleine LOUVIER quitte notre village pour se rapprocher de sa famille dans le Var et malgré la distance, la section est toujours restée en contact avec elle.

Madeleine LOUVIER est décédée le 16 janvier 2021 et a été inhumée le 22 janvier à Laroque.

La Mairie et l'association présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés

18/08/2020	Asuncion SANCHEZ née COSTALAGO
03/11/2020	René Général DORANDEU
07/11/2020	Daniel ROQUE
09/11/2020	Arnaud ALMARIC
14/11/2020	Joaquim LAGO
22/11/2020	Antoine PASQUALI
12/12/2020	Daniel MADOZ
26/12/2020	Chantal LEOZ
02/01/2021	Jean-Louis SELLIER
11/01/2021	Huguette GALAN née LEBRUN
14/01/2021	Albert AVERSENQ
16/01/2021	Viviane MAUBON née DUPIRE
18/01/2021	Monique TREGRET née GAUDIN
23/01/2021	Pierre SIMON
27/01/2021	Robert PICCO
27/01/2021	Danielle PIERLOT née GOURLAY
09/02/2021	Lidia MASSO née SFORZI
22/02/2021	Georges ROUILHAC
23/02/2021	Georgette MAROT née MIRABEL
00/03/2021	Carlo MAIOLINI
16/03/2021	Jean CHAMBLAS

Ils se sont unis

12/11/2020	Dominique GLINEUR et Davide DI NATALE
30/12/2020	Frédéric HUNET et Sarah NESNAS
23/01/2021	Dominique DELAYE et Lise BOURGIN
05/02/2021	Joseph LLEBARIA et Susana SALA TAULÉ

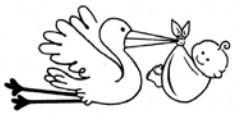

Ils sont arrivés

10/11/2020	Paula LIBÉREAU CEFARIELLO
26/12/2020	Gaspard CLERBOUT VEAS
02/01/2021	Raphaël VENTELON

(Selon les informations portées au Registre d'état civil de la mairie entre le 3 novembre 2020 et le 9 Avril 2021)

Hommage

Décès du Général René DORANDEU

Le 2 novembre 2020, le Général de Brigade **René DORANDEU**, *Grand officier de la Légion d'Honneur et Grand officier de l'Ordre du National du Mérite,* nous a quitté à l'âge de 98 ans et 8 mois.

Le 9 novembre lors de la cérémonie religieuse, un hommage poignant lui a été rendu en présence d'un détachement du régiment de Carcassonne et de plusieurs généraux.

Nous avons eu une pensée particulière pour sa famille qui nous a remerciés de notre présence.

En photo, le général (CR) René DORANDEU, le 14 juillet 2017 à Laroque des Albères dans le cadre de la Fête Nationale. Lorsqu'il fut élevé à la dignité de Grand'Officier de la Légion d'honneur. En photo son ancien chef de corps du 6e RPIMa, le Général d'Armée (CR) Charles de LLAMBY, Grand'Croix de la Légion d'honneur.

TRIBUNE LIBRE

LAROQUE AVENIR ET TRADITIONS

L'équipe municipale est au travail. Certains projets structurels que nous avions prévus sont en passe d'être lancés, d'autres sont en cours d'étude :

- La réalisation de la Maison de la Culture (ancienne Salle des Fêtes)
- La création d'une aire de camping-cars
- L'aménagement de systèmes de réduction de vitesse Avenue du Roussillon et Avenue du Vallespir
- L'aménagement « cœur de village » : Carrer Del Sol - Rue du Stade - Parking des Albères
- La création de « voies douces » : Route de Tanya, Chemin des Vignes
- L'accompagnement du CD66 pour la piste cyclable « Euro Vélo N°8 » entre la Route de Saint-Genis et l'Avenue des Baléares
- L'élargissement du barreau routier « en voie partagée » et du passage à gué entre la Route de Tanya et l'Avenue des Baléares (CD66)
- La plantation de haies champêtres composites afin de créer un corridor écologique le long de la piste cyclable
- Une liaison routière entre la Route de Saint Genis et la Route de Tanya, afin de détourner le trafic
- La transition écologique : photovoltaïque, remplacement des vieux luminaires d'éclairage public.

Tous ces projets, nous vous en parlerons bientôt. Mais aujourd'hui nous sommes surtout mobilisés à passer cette pandémie sans précédent qui nous touche tous et dont nous ne voyons pas encore l'issue.

Nous nous efforçons d'aider les associations qui sont au contact des plus fragiles et qui réalisent un travail formidable : la Mairie sera toujours à leurs côtés.

Cette année encore, la municipalité ne mettra pas en recouvrement la redevance du droit des terrasses pour les restaurants qui auront été fermés.

Nous remercions nos commerçants toujours présents, dévoués et attentifs aux besoins de leurs clients.

LES 3 CONSEILLERS DE DEMAIN LAROQUE

Lors des différents conseils municipaux nous avons exprimé avec plus ou moins de forces, avec nos mots et notre cœur, nos profonds désaccords et/ou notre vision différente sur certains sujets comme :

- la fermeture du camping municipal
- la création du lotissement privé sur l'avenue du Vallespir,
- l'absence de réflexion sur le stationnement avant de passer à des places en zone bleue devant les commerçants....
- l'absence d'étude sur les flux de voitures dans le village avant de vouloir faire une nouvelle route.
- Le passage à 30 km/h dans tout le village avant même de faire des aménagements pour réellement ralentir les voitures.

Mais nous avons aussi voté OUI pour un grand nombre de points…

Les 3 élus de Demain Laroque ne changent pas de ligne de conduite et nous continuons à nous inscrire dans une opposition constructive, c'est pourquoi nous avons émis le souhait de partager nos connaissances, nos compétences et notre vision avec la majorité…

Nous avons été entendus et nous apprécions aujourd'hui l'ouverture de dialogue et de concertation qui a lieu avec certains élus de la majorité.

Nous arrivons à être présents sur le terrain grâce à vous et pour vous afin d'échanger nos points de vue dans un seul intérêt, celui de notre village et de votre bien-être.

Vous pouvez suivre les conseils municipaux en direct sur notre page Facebook mais vous pouvez aussi nous contacter au 06 75 86 84 88 ou par mail contact@demainlaroque.com, nous serons à votre écoute.

Didier RODRIGUEZ
Tél. : 06 75 86 84 88

Marc VIDAL - ENDAVANT LA ROCA

Gazette Nationale. Convention nationale, 2 Ventôse an 2 de la République française une et indivisible (20 fév. 1794).

Barere : « Les habitants de plusieurs communes des Pyrénées Orientales, parlent exclusivement le catalan, cet idiôme de nos ennemis fanatiques. Nous vous proposons de faire disparaître encore ces traces de barbarie, et d'envoyer des instituteurs à ces citoyens qui ne savent pas parler encore la langue de la liberté ».

Bertrand Barere, membre du Comité de Salut Public, il fit décréter que « la Terreur était à l'ordre du jour ».

Il fit un terrible réquisitoire contre la Vendée qui amena au génocide vendéen (Janv. Mai 1794). Bienvenus au Xinjiang.

LES TEXTES PROPOSÉS PAR LES ÉLUS POUR PARUTION N'ONT PAS ÉTÉ MODIFIÉS. ILS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS.

INFOS PRATIQUES

ECOLE MATERNELLE
Tél. 04 68 95 41 39

ECOLE PRIMAIRE
Tél. 04 68 89 07 60

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE
Tél. : 04 48 98 00 08
contact@pymed.fr
Horaires d'ouverture :
Du 1er septembre au 30 juin :
Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Du 1er juillet au 31 août :
Du lundi au samedi :
de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30
Le dimanche : de 9 h à 12 h 30

MÉDIATHÈQUE
Tél. : 04 68 95 41 47
mediathequelaroque@gmail.com
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 14 h à 18 h
Mercredi : de 9 h à 12 h + Animations l'après-midi
Vendredi : de 14 h à 18 h
Samedi : de 14 h à 17 h

POINT INFORMATION JEUNESSE
Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h
Mercredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Contact : Rémi Baills **06 33 50 95 70**
pij.alberes@cc-acvi.com

PÔLE ENFANCE - JEUNESSE DE LA C.D.C.
http://www.cc-alberes-cote-vermeille.fr/Enfance-Jeunesse

POINT D'ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES
Pour des informations ou un rendez-vous :
Tél. 06 81 29 81 76 ou
oserdirepaej66@gmail.com
www.oserdire.asso.fr

ASSISTANTE SOCIALE
Permanence en mairie de Laroque :
Sur rendez-vous : **Tél. 04 68 95 35 10**

C.P.A.M. ARGELÈS-SUR-MER
Tél. 04 68 95 34 58

C.A.F. ARGELÈS-SUR-MER
Accueil sur rendez-vous uniquement
Tél. 3230
http://www.caf.fr

SERVICES D'URGENCE
POMPIERS : **18**
SAMU : ..... **04 68 61 66 66 ou 15**
GENDARMERIE : ..... **04 68 89 70 07 ou 17**
PHARMACIE DE GARDE : **32 37**
SOS VICTIMES OU TÉMOINS de violences conjugales : ..... **114** par SMS
..... **17** ou **39 19** par téléphone

DÉPANNAGE URGENT
EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT :
(24 h/24 et 7 j/7 ..... **04 68 95 21 95**
ERDF/ENEDIS: **09 72 67 50 66**
GRDF : **0 800 47 33 33**

POSTE
Tél. **36 31**
Horaires d'ouverture :
Lundi, jeudi, vendredi : 13 h 30 - 16 h 30
Mardi : 13 h 30 - 15 h 30
Mercredi : 9 h - 12 h
Départ du courrier : 11 h 30

TRI ET COLLECTE DES DÉCHETS
Tél. 04.68.81.63.77
Lundi ou vendredi selon les secteurs :
Ordures ménagères (poubelles marron)
Mercredi :
Emballages recyclables (poubelles jaunes)

DÉCHETTERIE
Tél. 04 68 95 43 77
Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi :
de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45
Dimanche : de 9 h à 11 h 45.
Fermé les jours fériés

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Le premier lundi de chaque mois
(Inscription en mairie obligatoire au plus tard le vendredi de la semaine précédente)

PILES USAGÉES, BOUCHONS *(liège ou plastique)*
Des conteneurs sont à votre disposition au Bureau d'Information Touristique

RECYCLERIE
15, boulevard d'Archimède - 66200 Elne
Tél. : 09 54 61 07 83
E-mail : larecyclerie@gmail.com

LE BUS À 1 €
Tél. 08 06 80 80 90
lio.laregion.fr